

## Anti-limaces

### Le cas du Métaldéhyde : Attention à la qualité de l'eau

L'utilisation d'anti-limaces à base de métaldéhyde peut entraîner, lors de périodes de pluies, le transfert du produit dans les cours d'eau, ce qui est problématique lorsque ces eaux sont utilisées pour l'eau potable.

En l'effet, l'élimination de ce produit dans l'eau est très difficile et onéreuse, voire impossible.

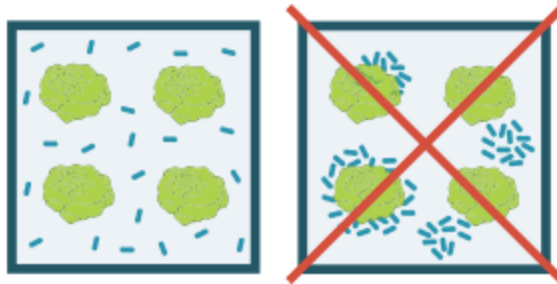
#### Trucs et astuces pour limiter l'utilisation de produits anti-limaces

- Par temps humide et doux, poser des pièges où les limaces vont se réfugier la nuit, puis les éliminer.
- Etaler sur le sol autour des plantations des textures gênant le déplacement des limaces.
- Réserver un espace dans votre jardin pour la présence de prédateurs naturels friands de limaces
- ...

Et si l'utilisation d'anti-limaces s'avère nécessaire : un produit d'origine naturelle et utilisable en agriculture biologique à base de phosphate ferrique est disponible.

#### Les bonnes pratiques d'utilisation

- Répandre les granulés uniformément entre les cultures en début de soirée.
- Les granulés doivent être répandus d'un geste large sur l'ensemble de la surface à protéger.



Source : anti-limaces, le cas du métaldéhyde : Attention à la qualité de l'eau

Il est indispensable de respecter les conditions d'emploi et la dose en lisant attentivement l'étiquette du produit.

Pour toute question, ayez le réflexe de demander conseil auprès d'un vendeur certifié de votre magasin.

Pour consulter l'ensemble de la plaquette « Anti-limaces, le cas du métaldéhyde : Attention à la qualité de l'eau » consulter les sites:

<http://goo.gl/fiipTc>

ou

[http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/spip.php?page=cisf\\_article&id\\_article=1286&id\\_rubrique=430](http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=1286&id_rubrique=430)